

📄 DON D'ORGANES EN ECOSSE : TRANSITION VERS UN SYSTÈME DE CONSENTEMENT PRÉSUMÉ

synthèse de presse bioéthique

30 juin 2017 • Don d'organes



Dans l'objectif d'augmenter les prélèvements et greffes d'organes, le gouvernement écossais doit présenter une loi faisant passer le système actuel de consentement préalable explicite à un système de consentement présumé avec une liste d'opposition. Le changement sera « *progressif* » a déclaré le ministre de la santé.

D'après une consultation gouvernementale, 82% des 800 répondants sont en faveur du changement, ainsi que 18 500 signataires d'une pétition. Une première tentative avait échoué au cours de la législature précédente, « *en raison de préoccupation concernant certains détails* » (cf. [L'Ecosse sur le chemin du consentement présumé au don d'organes ?](#)).

Actuellement quiconque veut faire don de ses organes après son décès doit le signifier de son vivant par un système de « *carte de donneur* ». Environ 45 % des écossais possèdent une telle carte. Le système de liste d'opposition « *permettrait de prélever certains organes sur un adulte décédé en absence de son autorisation expresse, tout en respectant la volonté des familles et des proches* ». Il s'agit d'un « *changement culturel à long terme* », a précisé Aileen Campbell, ministre de la santé. « *Nous ne devons pas oublier que le don d'organe est un don, qui ne peut se produire que dans des circonstances tragiques et que chaque donneur et sa famille prennent une décision désintéressée qui permet à d'autres personnes de vivre* ».

Sources: BBC (28/06/2017)

© **Copyright** Génétique - Chaque article présenté dans Génétique est une synthèse d'articles parus dans la presse et dont les sources sont indiquées dans l'encadré. Les opinions exprimées ne sont pas toujours cautionnées par la rédaction .

📁 [DOSSIERS DE BIOÉTHIQUE](#)



Clonage



Diagnostic
préimplantatoire



Diagnostic prénatal



Don d'organes



Embryon: recherche
et alternatives

.

F

